



## Les Ursulines et la mort

Le sujet est quelquefois triste, car il annonce le départ d'un être cher ou d'une compagne appréciée, mais cette édition d'Info-flash est en harmonie avec l'exposition présentée au Musée cet été.

Voici des extraits du *Cérémonial des sacrements de confession, communion et extrême-onction, de la visite des malades et de l'ordre de la sépulture, conformément au rituel romain, pour les religieuses de Sainte-Ursule, 1860*, concernant les dispositions à prendre lors du décès d'une Ursuline :

*"Aussitôt qu'une religieuse a rendu l'esprit, l'infirmière ou autre lui fermera les yeux et la bouche, et toutes s'étant levées et rangées autour de la chambre, le prêtre dira d'un ton médiocre : Subvenite, Sancti Dei." p.131*



AUTR, III-C-02.13-9000 S. Cécile Désilets (1908)

*"L'infirmière ou autre mettra le corps de la défunte dans la posture en laquelle il doit être enseveli. Trois ou quatre heures après, elle le fera ensevelir depuis les aisselles, pour ne pas engager les bras, revêtir seulement d'une robe, manteau d'église et voile de jour, et le couvrir*

*Recherches et rédaction par le personnel du Service des Archives* ©2010

*partout, excepté le visage et les mains, lesquelles étant jointes, tiendront une petite croix ayant un crucifix, et sa lettre de profession, le fera mettre sur des ais soutenus de tréteaux, et couverts du drap mortuaire, et quelques oreillers sous la tête, les pieds tournés vers l'autel de la chapelle, s'il y en a une joignant l'infirmierie, sinon vers la porte, auprès desquels il y aura un bénitier, une croix, les chandeliers avec les cierges allumés; puis le corps sera mis dans son cercueil, quand il sera fait, avec le drap mortuaire, en la manière qui est décrite.*

*La mère assistante fera une liste des religieuses qui doivent prier auprès du corps, chancune son heure, et les mettra deux à deux, ou quatre à quatre si c'est la nuit." p.133*



AUTR, III-C-02-2011-068

Dans le petit livre *Règle de nostre père saint Augustin, 1658*, on prescrit les prières qui devront être récitées au décès :

*"Toutes diront en particulier pour chaque religieuse décédée, trois Vigiles à*

trois Leçons, & outre les Messes et Services portez par le rituel romain, sera dit encore trois basses Messes, & on fera aulant de Communions générales que l'on doit dire de services. Et pour les Supérieures qui décéderont en charge, on dira de plus trois basses Messes." p.104-105

### **Au cimetière ou à la crypte ?**

Au monastère, les religieuses qui décèdent sont ensevelies dans la crypte, sous la chapelle, pendant tout le XVIII<sup>e</sup> siècle. Quelques-unes se souviennent peut-être de la trappe par laquelle on descendait le cercueil après les funérailles.

Puis, on aménage un cimetière derrière la maison blanche en 1810. La première à y reposer est Soeur Marguerite Chèvrefils (Saint-François-Xavier). Cependant, on continue d'utiliser la crypte pour les décès survenant en hiver.



AUTR, III-C-02-9010-102 inhumation dans la crypte

En 2004, on dépose la dernière Ursuline dans la crypte, S. Madeleine Balleux, l'endroit étant complet. Pour permettre l'utilisation du cimetière en toute saison, une section est aménagée afin d'y permettre les inhumations en hiver.



AUTR, III-C-02-9004-026

Enfin, à l'époque de l'Hôtel-Dieu des Trois-Rivières, hôpital que les Ursulines ont tenu jusqu'en 1886, il arrivait que personne ne réclamait le corps d'un malade décédé entre ses murs. Alors, on l'enterrait dans le cimetière des pauvres, non loin de l'actuelle rue de l'Hôpital.

En mai 1868, on exhuma tous les corps de ce cimetière qui ne servait plus pour les inhumer à nouveau dans le cimetière Saint-Louis. L'emplacement est occupé aujourd'hui par une habitation.

### **Les archives au chapitre général**

Lors des travaux du dernier chapitre général, les capitulantes ont pu voir un diaporama des plus beaux trésors photographiques du Généralat, des archives des monastères de Québec et de Trois-Rivières.

Ce projet est l'initiative de Mme Boissonneault, archiviste générale ainsi que de Mme Fortier à Québec et de M. Jutras à Trois-Rivières.

### **Les archives au Centre Mauricie**

La société d'histoire régionale Appartenance Mauricie a publié en juillet dernier le volume "*Shawinigan dans l'objectif*" composé principalement de photographies de la ville et des anciennes villes qui la composent depuis les fusions

municipales. Ces rappels sont à la fois historiques et récents (1870-2010). On y retrouve quelques photos provenant des archives visuelles de la présence des Ursulines dans ces lieux d'insertion. A cet effet, nous sommes mentionnés dans les remerciements.

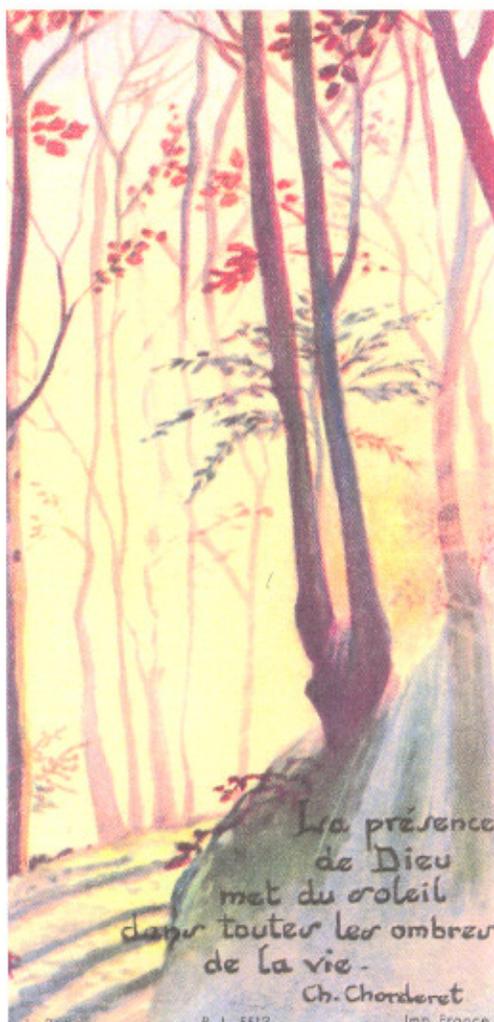
De plus, nous sommes aussi représenté dans le calendrier 2011 de la société d'histoire dont le thème est

l'enfance.

### **Congé de l'Action de Grâces**

Le Service des Archives sera fermé le lundi 11 octobre 2010 pour le congé de l'Action de Grâces.

Merci de votre compréhension.



***L'équipe du Service des  
Archives vous souhaite  
un bel automne !***

***Que la beauté de la nature  
vous offre un clin d'oeil  
du pinceau de Dieu.***